

Adresse de la société populaire du canton de la Régénération (Charente-Inférieure) qui informe la Convention qu'elle a fait partir pour l'armée un cavalier armé et équipé, lors de la séance du 8 floréal an II (27 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire du canton de la Régénération (Charente-Inférieure) qui informe la Convention qu'elle a fait partir pour l'armée un cavalier armé et équipé, lors de la séance du 8 floréal an II (27 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 412;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28453_t1_0412_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

vous avez été tant calomniés, en déclarant enfin que la vertu et la justice étaient à l'ordre du jour. Oui, Citoyens législateurs, c'est là un coup de foudre contre tous les charlatans en patriotisme, et une existence certaine assurée à tous les vrais patriotes. Sans la vertu de la justice le cours de notre révolution ne saurait être qu'un chaos monstrueux de malheurs et de vicissitudes dont la fin ne serait infailliblement qu'un retour sinistre à la liberté que nous chérissons. Vous venez donc, Citoyens législateurs, de doublement bien mériter de la patrie, en mettant la vertu et la justice à l'ordre du jour.

Nous en serons, Citoyens législateurs, les modèles et les plus fermes appuis. Nous jurons de nous rallier toujours autour de la représentation nationale et de sacrifier nos vies et nos fortunes à la conquête de notre liberté, et ne les quittez que lorsque vous le croirez pouvoir.

Quoique peu fortunés, nous avons cependant constamment aidé la chose publique et nous faisons verser dans la caisse du district la somme de 170 l. 4 s. restant d'une collecte faite par le paiement de la façon de bas fabriqués dans la commune pour les défenseurs de la patrie.»

J. VIVAU (*présid.*), GALLÈS (*secrét.*),
DUPRAT (*secrét.*).

12

La société populaire de Lorgues, département du Var, applaudit à la punition des traîtres, et proteste de son entier dévouement à la cause de la liberté. Elle a fait une collecte de 65 paires de souliers pour les défenseurs de la patrie; elle a armé et équipé un cavalier; et la commune où elle se trouve située, a envoyé au district 14 cloches et 47 marcs d'argenterie, provenant de son église (1).

[*Lorgues, 24 germ. II*] (2).

« Citoyens législateurs,

En déjouant la plus infâme conspiration qui se fût encore tramée contre la liberté du peuple français, vous avez acquis des nouveaux droits à ses bénédictions et à sa reconnaissance.

Nous venons vous féliciter sur cet éclatant triomphe; nous venons vous assurer de notre entier dévouement à la cause sublime dont vous nous montrez les plus intrépides défenseurs.

Des scélérats s'étaient enveloppés du voile du patriotisme pour favoriser les projets des tyrans, vous les avez découverts et le glaive de la loi les a frappés. Que tous ceux qui auront trempé dans cette trame horrible soient terrassés comme eux. Il faut qu'une justice prompte et sévère nous délivre de tous ces ennemis du genre humain.

Comptez sur l'énergie d'un peuple qui connaît ses forces, comptez sur le serment qu'il a fait de vivre libre ou de mourir. Il saura tou-

(1) P.V., XXXVI, 1959. Bⁱⁿ, 13 flor. et 13 flor. (2^e suppl^t).

(2) C 301, pl. 1080, p. 12.

jours s'élever à la hauteur des circonstances et il vous prouvera qu'il est digne du bonheur que vous lui avez procuré par vos pénibles et glorieux travaux.

Nous vous apprenons, Citoyens, que notre Société a fait, des produits d'une collecte, 65 paires de souliers destinés pour les braves volontaires qui combattent aux frontières, et qu'elle a monté et équipé un cavalier qui est parti il y a quelques jours pour l'armée d'Italie.

Notre commune a envoyé au district 14 cloches et 47 marcs d'argenterie d'église.»

MOURRE (*présid.*), VENTRÉ (*secrét.*),
OLIVIER (*secrét.*).

13

La société populaire du canton de la Régénération, département de la Charente-Inférieure, prévient qu'elle fait partir pour l'armée un cavalier équipé à ses frais (1).

[*La Régénération, 15 germ. II*] (2).

« Citoyen président,

La Société populaire du canton de la Régénération a équipé un cavalier nommé Durand et âgé de 27 ans. Ce bon sans-culottes, plein d'ardeur, a reçu l'ordre par le commissaire des guerres résidant à Rochefort, de se rendre à la Rochelle pour y joindre l'escadron de cavalerie commandé par le citoyen Pelletreau. Il a juré de vaincre ou mourir et il tiendra son serment. S. et F.»

HARAN (*présid.*)

14

La société populaire de Morlaix applaudit aux décrets vigoureux que la Convention nationale a rendus: elle envoie à l'armée des Côtes de Brest, un cavalier équipé à ses frais, et elle a fait tomber son choix sur un mulâtre, pour rendre un nouvel hommage au décret concernant les hommes de couleur (3).

[*Morlaix, 11 germ. II*] (4).

« Citoyens représentans,

Vous mettez en vigueur les principes qui peuvent et qui doivent attacher à notre constitution tous les êtres que n'a pas corrompus la royauté, que n'a pas abâtardis l'habitude de l'esclavage, que n'a pas égarés le fanatisme; vos décrets prévoyans et sages prescrivent les mesures qui peuvent sauver la patrie; nous recevons les premières avec admiration et reconnaissance, notre devoir est de concourir autant qu'il est en nous à l'exécution des seconds; les

(1) P.V., XXXVI, 160. Bⁱⁿ, 13 flor. (2^e suppl^t). Soubise, Charente-Maritime.

(2) C 303, pl. 1106, p. 18.

(3) P.V., XXXVI, 160. Bⁱⁿ, 14 flor. (1^{er} suppl^t); M.U., XXXIX, 263; J. Univ., n^o 1624.

(4) C 303, pl. 1106, p. 16.